



Arrêt maladie et rattrapage de jour

Par **Sandra Glouche**, le **24/02/2018** à **14:20**

Bonjour. J ai été en arrêt sur mon week end de travail et ma cadre de santé veut me faire rattraper le dimanche où je n ai pas travaillé. A t elle le droit de faire ça? Merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **24/02/2018** à **15:22**

Bonjour,

Il semble que vous soyez sous statut de droit public, dans ce cas, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

A priori, les heures de travail perdues justifiées par un arrêt-maladie ne peuvent pas être récupérées...